



PARCOURS JE GERE LES DIFFICULTES DE L'ENTREPRISE

21
FORMATIONS VIDEO
de 8 minutes en moyenne

+
DES APPORTS
THEORIQUES
en format PDF

+
DES TESTS
DE VALIDATION
pour valider vos acquis



**Environ 6 heures
pour se former**

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Savoir gérer les difficultés auxquelles l'entreprise pourrait faire face
- Connaître les outils et les acteurs accompagnant habituellement les entreprises dans leurs difficultés

PUBLIC VISE

- Dirigeants de TPE/PME faisant face à des difficultés
- Conseils et consultants spécialisés voulant élargir leur champ d'expertise

EXPERTS FORMATEURS

- Avocats spécialistes en droit social
- Expert en relations sociales
- Experts-comptables
- Consultants en crédit management et en prévention des difficultés

LES 21 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Je connais les redressements les plus courants dans un contrôle URSSAF
- 2/ Je comprends le déroulement d'un contrôle URSSAF
- 3/ Je gère le contentieux URSSAF
- 4/ Je comprends le déroulement d'un contrôle fiscal
- 5/ Le recouvrement contentieux des créances
- 6/ Les règlements extra judiciaires des litiges
- 7/ La rupture de relations commerciales établies
- 8/ Je me fais aider pour gérer les difficultés de mon entreprise
- 9/ Je constate la cessation de paiements de mon entreprise
- 10/ Je découvre les procédures concernant les entreprises en difficulté
- 11/ Je découvre le fonctionnement du mandat ad hoc
- 12/ Je comprends le fonctionnement de la procédure de conciliation
- 13/ Je m'informe sur les risques liés au dépôt de bilan d'une entreprise pour son dirigeant
- 14/ Je comprends les risques liés aux cautions des dirigeants
- 15/ Je contacte le Tribunal de Commerce
- 16/ Je travaille avec l'administrateur judiciaire
- 17/ Je rentre dans une procédure de sauvegarde
- 18/ Je gère le redressement judiciaire de l'entreprise
- 19/ J'obtiens un plan de continuation pour l'entreprise
- 20/ Je gère un plan de cession de l'entreprise
- 21/ Je fais face à la liquidation judiciaire de l'entreprise

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>